

Super Prudent : le livret qui récompense les enfants qui ont relevé le Défi'Moove

Mardi 12 mai, Pierre-Louis Brière, maire, et Lamia Durand, adjointe déléguée au scolaire, ont remis aux enfants de l'école maternelle Jean-Baptiste Corot le livret SUPER PRUDENT. Il s'agit d'un petit livre de "jeux super rigolos" pour sensibiliser les 3-9 ans à la sécurité routière. Les enfants avaient bien mérité ce cadeau offert par la Ville puisqu'ils ont participé au Défi'Moove 2026. Pendant une semaine, du 13 au 17 avril, ils sont venus à l'école de façon plus écologique en utilisant vélo, trottinette et marche à pied.

Bravo aux enfants, aux enseignants et aux équipes pédagogiques des écoles maternelles Francis Jammes et Jean-Baptiste Corot, et au groupe scolaire Saint-Exupéry d'avoir participé avec enthousiasme à cette initiative. Chaque petit pas, coup de pédale et déplacement en trottinette comptent pour préserver la planète !



